



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E46906

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2026

ÉDITÉ LE

16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 20/08/2024
191 553

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 384178125

Siret : 384 178 125 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5421574

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 537784 L - 1247000/001 398654

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 537784 L - 1247000/001 398654

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ENTREPRISE NEAULT

33 RUE DU VILLAGE NEUF
LA CHAUME
85100 LES SABLES D'OLONNE

Téléphone : 02 51 95 18 19

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.neault.fr>

E-mail : contact@neault.fr

Responsabilité légale :

NEAULT FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / DEGARDIN HUGO
GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/12/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	01/12/2022
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	21/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/12/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	21/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.